

<b>Fiche de poste</b>	<b>Direction/Service</b> <b>Direction Générale des Services Techniques</b> <b>Direction des Mobilités</b> <b>Mission Mobilités</b>	<b>Intitulé du poste</b>  <b>Chargé(e) de commercialisation des services de mobilité</b>
 F-B6-C2-8	<b>Mission Principale</b> Participer à l'animation et à la promotion commerciale des offres et services de mobilité de PMM	
<b>Activités liées à la mission principale</b>		<b>Compétences mobilisées</b>
<b>Organisation et animation de la relation à la population et à l'usager</b>		<b>Savoirs</b> Connaissance des pratiques de mobilité Connaissance des politiques de transports et de déplacements Méthode de conduite de projet Techniques d'animation et de pédagogie, de coordination des acteurs Techniques d'écoute, de négociation et de communication Maîtrise des outils et chaînes graphiques Conception de supports d'animation, de sensibilisation, de communication Tableaux de bord et outils de planification Techniques rédactionnelles
<b>Participation active à la promotion des offres de mobilité de PMM et contribution à leur développement commercial</b>		<b>Savoir faire</b> Animer – coordonner – communiquer – négocier – écouter - assister – informer - sensibiliser – conseiller - analyser - créer impulser – rédiger
<b>Animation des démarches externes de plan de déplacement d'entreprise et appui méthodologique aux employeurs signataires de la charte PDE</b>		<b>Savoir être</b> Autonome - diplomate - fort sens relationnel – réactif – ouverture d'esprit – organisé – force de propositions – esprit d'équipe
<b>Participation à la construction et au suivi des indicateurs et tableaux de bord de suivi des services de mobilité</b>		<b>Caractéristiques particulières du poste</b> <u>Horaires de travail</u> : ponctuellement possibilité de prise ou de fin de service en dehors des heures de présence obligatoire
<b>Participation au contrôle qualité de l'information aux usagers Sankéo (site internet, alertes SMS, réseaux sociaux, etc.).</b>		<b>Relations du poste</b> <u>Interne</u> : directions et services de l'établissement – Elus communautaires <u>Externe</u> : les employeurs du territoire – les associations d'usagers – la population – les communes membres – offices de tourisme – groupes scolaires
<b>Toute activité liée à des considérations de service public</b>		<b>Grades associés et Temps de Travail</b> Catégorie : B Filière technique ou administrative Cadre d'emplois des Techniciens ou Rédacteurs territoriaux Durée de travail : temps complet

